



Direction Générale des Services

DELIBERATION N° CA 110214-11

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS SA SEANCE DU 11 FEVRIER 2014

- Vu le Code de l'Education, notamment l'article L 711-8,
- Vu les articles L 711-7, L 712-2, L 712-3, L 954-1, L 954-2, L 712-8, L 719-14, L712-10, L 713-1, L 714-2 et L 719-12/13,
- Vu la convocation au Conseil d'Administration qui a été adressée 5 jours avant la séance, conformément au règlement intérieur de l'université,
- Considérant que 20 membres étaient présents ou représentés sur les 29 qui composent le conseil : le quorum étant atteint,

Monsieur le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole rend compte des conventions ci-dessous désignées :

1. Convention entre le MESR et UT1 (OFIP) Enquête 2013-2014
2. Convention n° 2013-82 entre UT1 (DRH) et l'UPS-heures d'enseignement (Mme COURBIERES-BOURDIN et- M. BOURE)
3. Convention entre UT1 et le CNED – mise à disposition de locaux pour stockage d'ouvrages
4. Convention de constitution et d'adhésion au Groupement de commandes LAMYLINE 2014-2016 entre UT1 (SCD) et l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)
5. Convention de constitution et d'adhésion au Groupement de commandes Doctrinal 2014-2016 entre UT1 (SCD) et l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur (ABES)
6. Avenant n°1 à la convention de création du Laboratoire International Associé Institut Franco Uruguayen de Mathématiques (LIA UFM)
7. Accord de coopération entre UT1 et l'Université d'Oran (Algérie)
8. Avenant à l'accord de coopération entre UT1 (IDETCOM) et l'Université d'Oran (Algérie) laboratoire de recherche : Droit, Société et Pouvoir (DSP) 2013 – 2017
9. Convention cadre de partenariat entre UT1 (FCV2A) et le Groupement d'Intérêt Public Santé Education (GIPSE)
10. Convention CSIF 13/048 entre UT1 (GREMAQ TSE) et le Ministère du travail, de l'emploi de la formation professionnelle et du dialogue social (DARES)
11. Convention entre UT1 (DRH) et l'Université Paul Sabatier pour les heures d'enseignement de M. Maxime LE COZ

1/2

12. Annexe technique et financière à la convention d'application entre UT1 (FCV2A) et l'ISPT-CNAM Toulouse (capacité en droit – année universitaire 2013/2014)
13. Annexe financière à la convention signée le 28/02/2013 entre UT1(FCV2A) et l'UPS (Listes des cours mutualisés : M2 Administration et Gestion de la Communication et Master 2 Communication du Territoire)
14. Convention entre UT1(IAE) et l'Association des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion Midi-Pyrénées (DFCG) et Master 1 et 2 Comptabilité contrôle - spécialité Contrôle de gestion.
15. Annexe 2 à la convention de Maîtrise d'ouvrage commune entre UT1 (DDP) et le CROUS de Toulouse (ventilation des coûts)
16. Convention attributive d'aide N° ANR-13-SENV-0003-02 entre UT1 (LEREPS) et l'ANR (projet MONOIL)
17. Décision de subvention n° 2012-2860/001-001 entre UT1 et l'agence exécutive « Education, audiovisuel et culture » (EACEA) – Action centre d'excellence Guy Isaac – Ecole Européenne de Droit
18. Avenant n° 1 convention financement projet 2012-075H PGMO-PRMO entre UT1 (GREMAQ) et FMLJ
19. Convention de financement projet 2013-00889H PGMO-PRMO entre UT1 (GREMAQ) et FMJH
20. Renouvellement de la convention du 18 novembre 2009 entre UT1 (IAE) et l'INP (ENSEEIH) - Accès des élèves ingénieurs aux diplômes de Master de Gestion
21. Convention programme IDEX nouveaux entrants N° 2013 379 entre UT1 et l'Université de Toulouse

Toulouse, le 14 février 2014

Le Président,

